

Passeniors :
1. Modalités d'inscription
2. Tarifs
3. Paiements

1- Modalités d'inscription

Du 18 juillet au 19 août 2022 :

A) Pré-inscriptions en ligne jusqu'à 4 activités sportives sur le site <https://guichetfamille.hyeres.fr>.

Pour ce faire, l'adhérent doit être en possession de son « code famille » (indiqué sur une facture de l'année précédente) et de son mot de passe. Si vous êtes un ancien adhérent et que vous ne possédez plus vos codes, il convient d'adresser une demande par mail au guichet famille guichet.famille@mairie-hyeres.com.

Si vous êtes un nouvel adhérent, il convient de se rendre sur le site de la Ville <https://www.hyeres.fr/actus/pass-senior> et de télécharger la **fiche AA** puis la retourner complétée au Guichet Famille guichet.famille@mairie-hyeres.com. Votre code et mot de passe vous seront transmis par la suite.

B) Validation :

La confirmation d'inscription sur les activités sportives retenues vous sera adressée sur votre compte guichet famille et par mail (pensez à consulter vos spams).

Une fois la confirmation reçue vous aurez jusqu'au **26 août pour transmettre votre dossier complet au guichet famille**.

Ce dossier est constitué :

- **D'un certificat médical (avec la liste des activités détaillées) de moins de 3 mois**
- **De la fiche d'inscription au Passenior complétée (fiche AA).** *Vous pouvez télécharger en amont ces documents sur le site de la ville <https://www.hyeres.fr/actus/passenior> , onglet "Activités - Loisirs - pratiquer un sport - pass senior"*
- **D'une attestation d'assurance (Responsabilité Civile)**
- **De la copie du dernier avis d'imposition (pour les personnes non imposables ou payant moins de 2000 € d'impôt par an)**

Le dossier **complet** devra impérativement être transmis au Guichet famille soit :

- * **par mail à :** guichet.famille@mairie-hyeres.com (**attention uniquement en format PDF**)
- * **par courrier à :** Guichet Famille - Mairie d'HYERES - 12 avenue Joseph Clotis – 83412 HYERES CEDEX
- * **directement auprès des agents du Guichet Famille**, uniquement sur rendez vous
- * **en déposant votre dossier**, (sous enveloppe au nom du Guichet Famille) dans la boîte aux lettres de la Mairie, située en extérieur, à droite de l'entrée principale, avenue Joseph Clotis – Hyères

Attention : sans un dossier complet, l'inscription ne sera pas prise en compte.

À compter du 01 septembre 2022, reprise des activités sportives

2 - Tarifs annuel :

- Pour les personnes non imposables ou payant moins de 2 000 € d'impôt par an (*copie du dernier avis d'imposition transmis lors de l'inscription, sinon le plein tarif sera appliqué*)
60 € pour 1 activité / 100 € pour 2 activités / 130 € 3 activités / 160 € 4 activités
- Pour les personnes imposables
90 € pour 1 activité / 130 € pour 2 activités / 160 € 3 activités / 190 € 4 activités

1 activité = 1 séance par semaine

Pour l'activité aquagym, prévoir un supplément carte horaire à régler directement auprès du Complexe Aquatique.

Pour l'activité Golf, prévoir un supplément financier (carte verte, cours avec un professeur de golf, parcours et abonnement).

3 - Paiements :

À la réception de la facture, le paiement peut être effectué :

- soit au Guichet Famille (attention uniquement sur rendez vous) situé en Mairie, avenue Clotis - HYERES
- soit en ligne : <https://guichetfamille.hyeres.fr>

Passeniors Saison 2022-2023

ACTIVITÉS	Nombres de séances par semaine	Nombres de places par semaine
GYM DOUCE	10	260
STRETCHING	4	100
GOLF	3	80
LONGE COTE	2	50
AQUAGYM	4	120
TENNIS DE TABLE	4	80
CARDIO GYM	4	120
MARCHE NORDIQUE	1	35
RANDONNÉE JOURNÉE	2	50
RANDONNÉE 1/2 JOURNÉE	1	30
ÉCHECS	1	25
PÉTANQUE	2	70
KAYAK	2	32
13 activités	40 séances proposées	1 052 places disponibles